

Grand excès de vitesse



Grand excès de vitesse

L'Isle-Jourdain

Jeudi 16 mars en début d'après-midi sur la RN 124, un automobiliste a été contrôlé par les gendarmes alors qu'il roulait à 174 km/h, vitesse retenue 162 km/h, pour une vitesse autorisée de 110 km/h. Le conducteur outre l'amende de 1 500 €, voit son permis amputé de 6 points et la mise en fourrière du véhicule.

Lagarde-Hachan

Vendredi 17 mars vers 20 h 45 du côté du quartier Engarrot, s'est produit un choc frontal entre deux véhicules. Lors de cet accident, deux personnes s'en sortent indemnes, un enfant de 6 ans et un homme de 38 ans, alors que trois autres personnes, une jeune fille de 9 ans, une autre de 19 ans et un jeune homme de 21 ans, blessés légèrement, ont été hospitalisés sur Auch. Les sapeurs pompiers de Masseube, Mirande et Miélan sont intervenus sur cet accident.